FICHE DE POSTE

Assistants chargés de Prévention et de Sécurité (APS)

Durée du contrat : contractuel 1 an renouvelable 5 fois.

Niveau de recrutement : Bac + 2

Type de contrat : contrat de droit public – assistant d'éducation renouvelable dans la limite d'un engagement maximal d'une durée de 6 ans comme assistant d'éducation

Recrutement : Chef d'établissement (collèges / lycées)

Missions :

- Actions de prévention, d'éducation auprès des élèves :
  - ✓ Contribuer à sensibiliser les élèves au respect de l'autorité et à l'appropriation des règles de vie collective, de droit et de comportement au sein de l'EPLE
  - ✓ Contribuer à la prévention des conduites à risques et constituer un appui pour définir des stratégies de prévention des difficultés
  - ✓ Prévenir et gérer les situations de tension grave; intervenir dans la gestion des conflits entre élèves.
  - ✓ Contribuer à l'accompagnement des élèves (et des adultes) victimes de violence
- Actions en direction des personnels :
  - ✓ Sensibiliser les personnels aux pratiques de violence auxquelles les élèves peuvent être confrontés
- Relais, sous l'autorité du chef d'établissement, auprès des équipes mobiles de sécurité (EMS) :
  - ✓ Concourir à l'organisation d'une fonction de veille et d'anticipation des situations de violence
- Favoriser les actions de partenariat :
  - ✓ Contribuer au renforcement des liens entre l'équipe éducative et les parents d'élèves
  - ✓ Favoriser les liens entre l'établissement scolaire et son environnement dans les domaines de la sécurité et de la prévention.

Positionnement des APS :

- ✓ Les APS exercent leurs missions sous l'autorité du chef d'établissement.
- ✓ Ils contribuent à l'action d'une équipe pluridisciplinaire de prévention : conseillers principaux d'éducation, personnels sociaux et de santé, conseillers d'orientation psychologue...
- ✓ Ils peuvent, selon les situations, être les interlocuteurs des partenaires extérieurs et contribuer à organiser le lien avec les équipes mobiles de sécurité.

Profil de poste :

- Capacité à conduire des actions de prévention et d'éducation auprès des élèves ;
- Motivation pour travailler en équipe pluri-professionnelle ;
- Capacité à intervenir en situation de tension : gestion des conflits ou des élèves en situation de crise ;
- Capacité à travailler avec des partenaires institutionnels (services sociaux, collectivités territoriales, police, justice…).

Une formation de 8 semaines est prévue au début du contrat en alternance avec la découverte de de l'établissement d'affectation.

Contact : michel.esnault@ac-nantes.fr – 06.26.53.17.32